Seizième Année. — N° 2575 Un numéro : 10 Centimes Mercredi 21 Juin 1871

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois . . . . . 10 f.
Six mois 19
Un an 37
L'abonnement continue, sauf avis contraire

Le Nord de la France :
Trois mois . . . . . »
Six mois . . . . . »
Un an . . . . . »
Annonces : 15 centimes la ligne.
Réclames : 25 centimes la ligne.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Neuve, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanleverbeck, imprimeur, place ; A LILLE, chez M. Vagne, rue Grande, 7 ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite, Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 20 JUIN 1871

BULLETIN QUOTIDIEN

On assure que plusieurs membres de l'Assemblée se proposent d'interroger très-prochainement M. Thiers sur la question romaine.

Une correspondance émanant d'un haut personnage français, en ce moment à Rome, confirme de la façon la plus expresse que le général Bertolé, envoyé par Victor-Emmanuel pour complimenter Pie IX, à l'occasion de la vingt-cinquième année de son pontificat, n'a pas été reçu même par le cardinal Antonelli. Les étrangers présents à Rome ont applaudi à la leçon infligée à celui qui a essayé de se faire représenter auprès du vénérable Pontife, après l'avoir dépouillé de ses États. La comédie n'a pas eu le succès qu'on en attendait.

On s'attendait à voir paraître au *Journal officiel* la démission de M. Jules Favre et son remplacement au ministère des affaires étrangères. Il n'en est rien encore. Cependant, l'incident soulevé avant-hier par les confidences de M. de Valon et les aveux du négociateur de Ferrières doivent mettre M. Jules Favre dans une situation bien difficile.

Dans un entrefilet, empreint d'une certaine colère, le *Soir* dit qu'il n'est pas possible que ce ministre conserve un jour de plus son portefeuille.

Le *Figaro* propose aux parisiens d'envoyer M. Haussmann à l'Assemblée nationale. « M. Haussmann, dit-il, n'est pas un homme politique; c'est un administrateur, sacrifié au 2 janvier, aux petites rancunes du *marquis au cœur sec*. L'Empire ne l'a pas fait; il l'a trouvé, il a attaché son nom à la première reconstruction de Paris; il dépend des électeurs de la Seine de l'employer d'une manière plus secondaire, c'est-à-dire à l'œuvre plus importante et très urgente de la seconde reconstruction. M. Haussmann est, en effet, un homme pratique; lui seul connaît à fond la situation financière de Paris, et il pourrait, au moment présent, devenir très utile. Mais les Parisiens le comprendront-ils ?

Lettres à M. Thiers

I.

OUVREZ, C'EST LA FORTUNE DE LA FRANCE

Après la sanglante défaite de Crécy, Philippe VI, entraîné par les siens loin du champ de bataille, arriva vers minuit, où l'histoire, aux portes d'un château des environs d'Abbeville.

« Qui vive ? » cria la sentinelle.

« Ouvrez ! répondit le roi, c'est la fortune de la France. »

Il avait raison, le roi vaincu.

Le désastre de Crécy livrait les portes de la France aux *Prussiens* de l'époque qui nous laissait sans armée. L'unité, l'indépendance de la nation, son existence même étaient gravement compromises; mais le roi était debout et, dès lors, rien n'était perdu; car le roi n'était pas seulement le drapeau autour duquel toutes les forces nationales pouvaient se grouper; c'était aussi, comme j'aurai l'honneur de vous l'expliquer plus tard, le symbole vivant de la patrie. Le roi sauvé, l'organisation du pays, cette organisation sans laquelle un peuple ne peut rien, cette organisation que vous avez le courage d'entreprendre, avant de lui avoir donné une base, et avec les éléments les plus disparates, cette organisation, dis-je, restait intacte, ayant pour fondement la vieille loi de la monarchie française.

Je le répète donc : rien n'était perdu, et l'avenir le prouva; car ce règne si tristement commencé se termina par l'acquisition de deux nouvelles provinces.

—

Notre situation aujourd'hui est tout autrement malheureuse qu'au lendemain de la déroute de Crécy. Nous n'avons pas perdu une bataille, mais vingt. Nos frontières restent *définitivement* ouvertes à l'invasion tudesque depuis Longwy jusqu'à Belfort, car nous avons perdu le fleuve et les forteresses qui les couvraient, nous avons perdu ce prestige militaire, conquis par des siècles de victoires, qui nous gardait bien mieux encore que les fleuves et les remparts.

Nos fusils et nos canons sont en Prusse et notre armée est toute à refaire.

Nos champs sont en souffrance, notre commerce et notre industrie, dont les travaux ont été trop longtemps interrompus, sont menacés d'une ruine complète, et notre numéraire, cet élément essentiel de la vie matérielle des peuples, va passer tout entier en Allemagne en vertu du traité de paix que vous avez signé.

Sous le rapport politique, le pays est dans une désorganisation complète. Chose plus déplorable encore, les esprits y sont si profondément divisés qu'on ne peut dire quand et comment cessera la guerre civile.

Eh bien! il y a quelque chose de pire encore dans notre situation :

Nous n'avons pas le Roi, le Roi, qui répara le désastre de Crécy, le Roi qui, après cent ans de luttes, balaya pour jamais du sol français les Anglais qui l'infestaient, le Roi, qui reconquit l'Aquitaine et la Normandie, et nous donna la Bretagne, le Roi qui étendit nos frontières du Rhin aux Pyrénées et qui éleva la France au plus haut point de gloire où une nation puisse monter.

Je me trompe : le Roi n'est point mort. La Révolution crut l'avoir tué en faisant tomber la tête de Louis XVI ; elle crut l'avoir assassiné en 1820 avec le poignard de Louvel ; elle le proscrivit en 1830; mais le Roi de France ne meurt pas, et les proscriptions ne sauraient porter atteinte à son droit.

Le Roi vit pour tout réparer ; il est là aux portes de la France.

Sentinelle ! — et c'est vous, Monsieur, que l'Assemblée nationale avait posé en sentinelle ! OUVREZ; C'EST LA FORTUNE DE LA FRANCE.

—

N'exagérons pas cependant. C'est à l'Assemblée nationale et non à vous qu'appartient le droit d'ouvrir les portes de la France à la royauté et de lui confier les destinées du pays ; mais on ne saurait disconvenir que votre renommée et la haute position où vous ont placé nos représentants vous donnent une influence tellement puissante, qu'on peut presque dire que vous tenez en vos mains l'avenir de notre infortunée patrie. Vous n'avez pas seul, j'en conviens, le droit d'ouvrir les portes de la France au prétendant de Spa ; mais vous avez malheureusement le pouvoir de les tenir fermées et vous en avez usé contre le vœu de la nation, quand vous avez fait voter la république comme forme provisoire du gouvernement, par une majorité toute monarchique, quand vous avez entraîné à Versailles, pour la mettre sous l'influence révolutionnaire de la capitale, une Assemblée qui tenait à rester éloignée de Paris, afin de conserver toute son indépendance.

—

Où voulez-vous en venir ?

Je suis un inconnu pour vous et pour le plus grand nombre, je le sais ; mais tout français, dans les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvons, a le droit de vous interpeller et de vous demander compte de ce que vous avez le projet de faire. J'use de ce droit, tout obscur que je suis, et je crois, en agissant ainsi, accomplir en même temps un devoir.

Nul ne connaît votre pensée; nul ne sait où vous voulez nous conduire, et c'est ce qui m'effraie. Quand je vois le but où tendent ceux qui nous gouvernent, je connais clairement mon devoir ; je les soutiens ou je les combats en toute sûreté de conscience ; mais quand on me cache soigneusement l'avenir, mon esprit se remplit de doutes et d'inquiétudes.

Prenez garde, Monsieur ! Le silence est quelquefois un mensonge ; il en est presque toujours l'auxiliaire. Nous en avons fait une triste épreuve sous Napoléon III.

Voyons donc en toute franchise ! que voulez-vous faire de nous ? Le savez-vous vous-même? Vous avez chanté le premier Empire; vous avez servi les d'Orléans, vous avez montré parfois des tendances républicaines. Enfin, si j'en crois certaines indiscrétions, vous auriez, fait au mois de février dernier, dans l'intimité, des professions de foi toutes légitimistes.

Votre esprit s'est-il enfin fixé ou flotte-t-il encore incertain entre les opinions diverses qui l'ont séduit tour à tour? Peut-être attendez-vous que les événements vous éclairent et vous guident et c'est pour cela que vous vous êtes mis à organiser le pays avant de l'avoir constitué ?

Faites-y attention ! c'est le parti le moins sûr. Le pilote qui attend un coup de vent pour choisir sa direction ne saura jamais se rendre maître de la tempête et ne pourra conduire son navire au port.

L'expérience que vous venez de faire suffit, ce me semble, pour vous prouver que les hésitations ne peuvent que retarder et compromettre le salut de la France.

Vos actes n'ont eu jusqu'ici pour but et pour résultat que d'éloigner la solution monarchique.

—

Sur qui donc comptez-vous pour rétablir nos affaires ? Croiriez-vous être le sauveur promis à la patrie?

L'Assemblée nationale vous a donné une grande marque de confiance, en remettant entre vos mains le pouvoir exécutif. Cette confiance vous la devez à votre talent incontesté, à la connaissance pratique des affaires publiques, que nul en France ne possède au même degré ; vous la devez à cette prudence, à ce tact, à cette habileté dont vous avez donné tant de preuves, soit quand vous étiez au pouvoir, soit dans les rangs de l'opposition.

Mais n'oubliez pas que la puissance dont vous êtes revêtu ne vous a été donnée qu'à titre de provisoire et en vue des difficultés de l'heure présente ; appliquez-vous à résoudre promptement ces difficultés et applanissez les voies au régime réparateur que la France désire et attend. Telle est la tâche qui vous a été confiée; elle doit suffire à votre gloire. Vouloir monter plus haut, ce serait vous exposer à tomber bien bas.

—

A qui donc vous adresseriez-vous ? Aux Bonaparte ? aux d'Orléans ?

Je ne vous rappellerai pas la chute récente de Napoléon et le mépris trop justifié qui l'enveloppe, lui et tous les siens. Je ne vous dirai rien de la position que se sont faite les princes d'Orléans et de leurs démarches inconsidérées. Je veux m'élever à des considérations plus hautes.

Qu'est-ce donc que Napoléon Ier ? Louis-Philippe ? Napoléon III ? Ce sont de purs accidents. Ils furent tous les trois le produit d'une erreur, le fruit d'un entraînement passager; ils n'ont laissé aucune racine dans le passé, ils n'ont aucune attache sérieuse dans le présent et leurs noms ne promettent rien pour l'avenir. Ils sont dans la vie de la nation, ce qu'est dans la vie d'un homme le souvenir d'une nuit d'orgie, d'une folie de jeunesse, d'une fantaisie coûteuse. Ce que la France a de mieux à faire, c'est de les oublier.

E. BENEZET.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du JOURNAL DE ROUBAIX

Paris lundi 19 juin

Je suis en mesure de vous certifier l'exactitude absolue du récit qui suit et dont je suis seul en possession.

Un incident très-vif s'est produit, il y a très peu de jours, à Versailles. Un factionnaire français ayant été placé à quelques mètres au delà de la ligne fixée par les conventions, le commandant prussien adressa à l'autorité militaire de Paris une note très-animée et dans laquelle il disait que si pareille chose se reproduisait, « on n'hésiterait pas à tirer sur le factionnaire français ».

L'émotion fut grande à Paris et à Versailles et il en résulta un échange de dépêches entre Paris et Berlin.

Voici maintenant une information dont je suis à peu près sûr. Il existerait une autre note de la Prusse au sujet de nos affaires militaires et à l'occasion de la fameuse revue manquée du 18 juin.

Les diverses explications soumises à l'égard de cet ajournement sont les suivantes:

Le temps était peu favorable;

On craignait un complot et un attentat: personne n'y a cru.

Une partie des troupes devait crier : « Vive l'Empereur. » C'est douteux.

Les princes d'Orléans voulaient paraître à la solennité, en uniformes d'officiers généraux. M. Thiers s'y serait opposé en leur rappelant qu'ils ne sont officiers généraux qu'en tant que princes ; or, comme députés, ils ne sont que des particuliers. Telle est du moins la théorie que le chef du pouvoir exécutif leur a développée ou fait développer et qui, du reste, ne s'appliquerait pas au duc de Chartres, mais ce dernier n'est que chef d'escadron.

Enfin, on a fait remarquer que le 18 juin est l'anniversaire de Waterloo et d'autres événements fâcheux.

Les vrais motifs sont, je crois, que l'armée, ni le public ne se souciaient d'une fête militaire à la suite d'une guerre civile atroce. Surtout, c'est que la Prusse, à l'occasion de cette revue projetée a rappelé le gouvernement français à l'observation du traité. Elle a dit: l'ordre est maintenant rétabli; vous n'avez plus besoin d'une armée supérieure à l'effectif fixé par une convention. » Au surplus, disait en terminant, le négociateur prussien, une cérémonie de ce genre ne *convient pas* dans de pareilles circonstances.»

Est-ce cette leçon de convenance ou l'affaire du factionnaire qui a valu à la Prusse la note contenue dans l'*Officiel* d'hier matin et rédigée en termes ultra-violents? (je parle de la note relative à l'attitude gardée par les journaux anglais) « Ils étaient stipendiés par la Prusse » dit l'organe officiel du gouvernement.

Son journal officieux, le *Soir*, est aussi bien en colère, ce matin, un entrefilet contient en substance que, à la suite de l'étrange aveu » *(sic)* fait avant-hier à la chambre par M. Jules Favre, à savoir que le 20 Septembre, il pouvait conclure la paix en cédant Strasbourg, « il est impossible que ce ministre garde un seul jour de plus son portefeuille. » Il est évident que cette note émane de M. Thiers qui se décide à s'en séparer.

Pour en revenir à l'armée de Paris, elle a été immédiatement réduite à 45,000 hommes; d'où il résultera qu'elle n'aura plus de raison d'être commandée par un maréchal. Elle le sera par M. Ladmirault et divisée en deux corps sous MM. Montaudin et du Barrail. Le corps de réserve est dissout et celui du général Vinoy le relève à la Légion d'Honneur. Le général Douai est à Lyon.

L'affaire du *Peuple français* prend des proportions énormes. La presse ici s'en émeut et demande avec beaucoup de loyauté qu'il n'y ait pas de proscription contre un journal seul. Le *Journal de Paris* a ouvert cette campagne au nom de la liberté de la Presse en temps d'élection ; le *Monde* parlera demain matin et la presse républicaine est décidée à intervenir. M. Thiers est trop habile pour persister.

Il y a beaucoup de réserves dans les candidatures bonapartistes: M. de Forcade ne se présente décidement pas, mais M. Guyot Montpayroux se présente à Paris. — L. R.

Une exécution indispensable

C'est à n'y pas croire ! c'est à se figurer que l'on rêve ou que l'on est à Charenton!... Toujours est-il que, aujourd'hui, en France, à Paris — à Paris mutilé, pillé, volé, et fumant encore de l'incendie que de fous furieux, des idiots, des ivrognes et des monstres sans pendants dans l'histoire, ont attaché à ses flancs, déjà si meurtris... oui, au milieu de ces ruines et de ces effondrements, l'on peut voir déjà des gens, réputés honnêtes et sérieux regarder d'un œil étonné, presque railleur, les patrouilles qui sillonnent la ville et les postes qui veillent à sa sécurité.

Si quelqu'un de ces messieurs peut vous entretenir à l'écart, il vous dira, de ce petit air prud'hommesque et narquois qui leur est propre :

— « Mon Dieu, je suis loin d'approuver les faits et gestes de la Commune. Pourtant!... Il est certain que la question des franchises municipales est de celles qui demandent à être prises en sérieuse considération.

» Puis, sans vouloir excuser les derniers actes du... *gouvernement de l'insurrection*, je suis bien forcé de reconnaître que, dans le principe, il n'a pas manqué d'une certaine modération.

» Si la Banque a été mise à contribution, il ne faut pas oublier que tout gouvernement a besoin d'argent pour fonctionner et que la Commune a pratiqué ces... « réquisitions monétaires » dans une forme et avec une discrétion dont il faut bien, en somme, lui savoir un certain gré.

» Vous ne pouvez nier non plus que, par l'intermédiaire de la *Ligue républicaine*, elle n'ait offert, à plusieurs reprises, au gouvernement de Versailles, de transiger et de traiter. Et, dame, vous savez avec quelle hauteur, avec quel dédain, le sieur Thiers... monsieur Thiers, veux-je dire, a reçu ses *propositions* !...

» Enfin — quoiqu'il y ait parmi ces malheureux, parmi ces coupables, bien des dupes, bien des égarés — j'admets qu'on se soit emparé de leurs personnes et qu'on les ait conduits à Versailles... Mais qu'on en ait fusillé sans jugement, sous prétexte que leurs chassepots étaient encore chauds, leurs gibernes vides et leurs mains noires de poudre?... Heun, Heun! c'est un peu vif !

« Puis, que les prisonniers aient été accueillis là-bas par des huées, par des menaces, et que l'on soit allé jusqu'à en insulter quelques-uns... voilà qui n'est ni excusable, ni même admissible dans un pays civilisé.

« Enfin, enfin, j'admets que l'on ait exécuté sommairement plusieurs de ces malheureux, à la suite d'une lutte qui avait exaspéré les soldats jusqu'à la fureur, jusqu'au délire ; je vais même jusqu'à admettre qu'aujourd'hui encore, sous l'impression de ces déplorables événements, les conseils de guerre aient la main un peu lourde en fait de condamnations ; j'y consens !...

« Mais cette guerre d'extermination ne peut durer indéfiniment, et vous admettrez bien avec moi qu'après l'heure de la sévérité, de la justice même, doit sonner ainsi, pour les vainqueurs, l'heure de l'oubli, de la clémence et du pardon ?

« Vous admettrez bien...

Savez-vous, selon nous, ce qu'il faut répondre aux poissons qui vous tiennent déjà et qui, chaque jour, vous tiendront de plus en plus ce langage ou son équivalent ?

Il faut leur dire, si l'on a cette pâte du bonnet, ou leur donner clairement à entendre, si l'on est d'un tempérament moins expansif :

« Que ceux qui parlent ainsi ne peuvent être que des misérables, ou, tout au moins, des insensés, des idiots.

« Qu'il n'y a pas de transaction possible entre les honnêtes gens et les grêlins, entre les voleurs, les assassins, les incendiaires — et les gendarmes ; entre la paresse et l'activité ; entre l'inepie et le bon sens ; entre la folie et la raison ; entre le culte de la loi et le culte de l'anarchie ; entre l'ivrognerie, la débauche, le crime — et le respect des autres et de soi-même ; en un mot, entre le bien et le mal ; entre le juste et l'injuste; entre l'ordre et le désordre ; entre le chaos et l'harmonie ! »

Or, quoiqu'en disent nos bons voisins les Anglais, Messieurs de la Commune et de l'Internationale ne sont pas, n'ont jamais été et ne seront jamais des hommes politiques ; ils sont, n'ont été et ne seront, jusqu'au jour de leur extermination finale, que des fruits secs, des ambitieux de bas étage, des déclassés, des fainéants, des... débauchés, des ivrognes, des voleurs et des meurtriers ! Et je ne parle pas ici des imbéciles, des gâteux, des jobards, des fous, des fanatiques, et des énergumènes ; car ceux-là sont encore l'élément le moins vil et le moins méprisable du parti.

Le point de départ, la base première de l'idée démocratique et sociale, ce n'est pas l'Envie, comme on le dit généralement — non, l'Envie ne vient qu'après — la base première, pour les chefs d'emploi c'est l'orgueil.

L'orgueil de la sottise et de l'ineptie, qui veut dicter ses lois et imposer sa volonté brutale au mérite et à la capacité.

Puis, vient l'Envie, comme nous venons de le spécifier, c'est-à-dire la plus basse, la plus vile, la plus ignoble de toutes les passions mauvaises.

Puis, la Haine. La haine aveugle, féroce et stupide.

Pour les autres mobiles qui poussent les acolytes de l'Internationale, voir le Code d'instruction criminelle et les Sept péchés capitaux.

Il n'y a donc pas de persuasion, de transaction possible entre deux éléments aussi opposés, entre deux courants aussi radicalement contraires.

Ils le savent bien, ces ignobles bandits ; tâchons donc de nous en convaincre à notre tour.

La loi du plus fort, l'extermination du vaincu par le vainqueur, telle est, telle sera toujours leur devise. Nous ne pouvons donc pas, de notre côté, en avoir d'autre. Nous-ne-le-pou-vons-pas !

Je n'entends pas dire par là qu'il ne faille pas tenter de faire tout ce que dictent la raison, la justice et l'humanité, pour améliorer, autant que possible, le sort des déshérités de la nature et de la destinée; mais je dis que, la chose faite, — et soyez certain qu'elle ne servira de rien... ce qui ne doit pas nous empêcher de tâcher de l'accomplir — la chose faite... Cayenne ou le peloton réglementaire, je vous défie de sortir de là !

Donc plus de ces chauves-souris, qui ne sont ni oiseau ni quadrupède; plus de ces satyres, dont l'haleine souffle le chaud et le froid; plus de ces démagogues anonymes, de ces communistes honteux ! Qui n'est pas franchement, carrément, avec les bons citoyens contre les factieux et les anarchistes; qui n'est pas avec les gens sobres contre les fous, les idiots et les ivrognes; qui n'est pas avec les honnêtes gens, contre les voleurs, les forçats, les assassins et les incendiaires... celui-là doit être considéré comme étant des leurs, ou assimilé à leurs pareils.

Et, comme tel, s'il vous tient dans la rue le langage esquissé plus haut, il faut lui tourner les talons — avec défense de vous adresser jamais la parole.

S'il vous tient ce discours chez lui, sous son toit, il faut en sortir — et s'essuyer les pieds, en partant.

S'il vous débite son boniment chez vous, il faut l'en chasser comme un drôle; avec défense d'y reparaître; — puis, ouvrir les fenêtres à deux battants et brûler du vinaigre sur une pelle.

S'il se crime dans un cercle, dans un café, il faut l'exclure de l'un et l'expulser de l'autre.

C'est une exécution nécessaire, indispensable.

Ainsi, pas de milieu, pas de moyen terme. D'un côté, les honnêtes gens et les gendarmes; de l'autre, les factieux et les bandits... Il faut être franchement de ceux-ci ou de ceux-là.

Et quiconque ne s'indigne pas contre le crime, doit être considéré comme un mauvais drôle par les gens qui se lavent les mains, dans le présent, — et qui n'ont pas à laver leur passé.

JEAN ROBERT.